

# Revue de presse hebdo 40

REFORMES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES :  
LE HCRRUN PUBLIE SES CONCLUSIONS  
DU VENDREDI, 12 AOÛT 2016

La semaine du 08 au 14 juillet 2016 a été marquée dans la presse au Togo par les échos de la publication des conclusions et recommandations de l'atelier du HCRRUN boudé par l'ANC dont la proposition de loi est rejeté par l'Assemblée nationale, le remaniement technique du gouvernement avec la sortie de Adji Oteth Ayassor, et le feuilleton d'évasion fiscale dans le pays.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

**Réformes : Le HCRRUN publie ses conclusions, la proposition de lois de l'ANC-ADDI rejetée**

*Le HCRRUN a organisé son atelier du 11 au 15 juillet dernier. Les conclusions dudit atelier sont publiées sur son site [www.hcrrun-tg.org](http://www.hcrrun-tg.org). L'ANC et l'ADDI qui n'ont pas répondu à l'invitation ont parallèlement introduit auprès de l'Assemblée nationale la proposition de lois en vue des réformes constitutionnelles notamment relatives aux articles 59 et 60 touchant au mandat présidentiel et au mode de scrutin. Vendredi dernier, 5 août, les députés du parti UNIR ont rejeté cette proposition de lois. Plusieurs journaux se font l'écho de la position du parti UNIR.*

« UNIR opte pour les recommandations du HCRRUN », s'exclame **La montagne** n°05 du 8 août 2016. Dans une libre opinion sur les réformes politiques intitulée « L'instauration d'un régime présidentiel pourrait favoriser le consensus national », l'auteur de l'article laisse entendre que « face au blocage et en attendant les travaux de la commission sur la refondation de notre constitution, il nous semble qu'une réflexion approfondie sur le type même du régime politique soit menée pour tracer quelques pistes pouvant conduire notre pays vers une démocratie où le principe du vivre ensemble, le compromis et le consensus au parlement sont la règle d'or. » « UNIR privilégie les conclusions du HCRRUN », titre **Forum de la semaine** n°2170 du 8 août 2016 qui justifie cette position par le fait qu'«il est impérieux que les acteurs politiques intéressés versent leurs contributions dans le processus enclenché par le HCRRUN pour mieux contribuer à la réussite des réformes. » Le même quotidien publie les propos de Gerry Taama qui trouve que « l'ANC a payé le prix de son boycott de l'atelier du HCRRUN. » Sous le titre « Proposition de loi ANC-ADDI, un piège à con évité de justesse », **Courrier de la République** n°442 du 8 août 2016 se pose la question à savoir « qui pour sauver le parti de Fabre de ses égarements politiques ? » Selon l'hebdomadaire, « ce jeu de l'ANC qui a voulu passer par des détours à l'Assemblée nationale pour jeter du tort au parti au pouvoir a été tellement maladroit que cela ne trope plus personne. » Et de conclure, « de toutes les façons et à l'allure où vont les choses, les réformes seront certainement opérées mais jamais sous la pression venant de l'ANC comme certains prétendent nous le faire croire. » Même son de cloche dans les colonnes de **Nouvelle opinion** n°492 du 8 août 2016. Pour l'hebdomadaire, « à l'allure où vont les choses, les réformes seront certainement opérées mais jamais sans aucune pression venant de l'ANC comme certains prétendent nous le faire croire. » « Et voilà un nouvel échec du pourparler entre la majorité et l'opposition autour de la question des réformes », s'exclame **L'union** n°939 du 9 août 2016 dans un article sous le titre « UNIR juge inopportune la proposition de loi UNIR-ADDI ». C'est le même titre qui fait la manchette de **Le médium** n°222 du 9 au 15 août 2016. Dans un autre article intitulé « Agbeyomé Kodjo salue la prouesse du HCRRUN », le même hebdomadaire qui reprend une dépêche de l'agence **Savoirnews** qui rapporte la position du parti OBUTS qui célèbre son

8<sup>ème</sup> anniversaire cette semaine. M. Agbeyomé Kodjo y salue le travail abattu par le HCRRUN lors du récent atelier. **Le magnan libéré** n°418 du 10 août 2016 revient sur la justification du parti UNIR et le manque de courtoisie républicaine de l'ANC dans un article sous le titre « ANC et ADDI ont-elles manqué de courtoisie républicaine ? » Le même hebdomadaire publie une interview de Gabriel Dosseh Anyron, président du parti Le nid, qui pense qu'« un chronogramme précis doit être rapidement soumis pour libérer le Togo. « Il est important que l'ANC-ADDI qui ne dispose pas d'une majorité à l'Assemblée nationale, écrit **Le libéral** n°261 du 10 août 2016, descende de son piédestal et fasse preuve d'humilité au lieu de faire du bruit pour rien. » « Le vrai combat, écrit **Echos du pays** n°265 du 11 août 2016, c'est que pour un passage d'une telle proposition de loi à l'assemblée nationale, il faut une majorité des quatre cinquième (4/5)<sup>ème</sup> des députés, or l'ANC et l'AADI réunies font environ un cinquième (1/5)<sup>ème</sup> des députés, tandis que UNIR fait plus des trois cinquième(3/5)<sup>ème</sup>. Donc la possibilité mécanique exige un consensus. » Pour **Actu express** n°384 du 9 août 2016, « UNIR verse dans le dilatoire et dans la recherche des voies et moyens pour gagner du temps et imposer à tous les Togolais le timing des réformes. » « Un subterfuge pour éviter les réformes », pointe **Liberté** n°2254 du 11 août 2016 qui avance que « le moment venu, un referendum éventuel sera vanté par ses initiateurs comme la solution au mal togolais...Il ne s'agit visiblement que d'une ruse pour contourner les réformes constitutionnelles et institutionnelles recommandées par l'APG et réclamées par tous. »

« C'est bien dommage pour le Togo, regrette **Le correcteur** n°712 du 8 août 2016, malgré le retard enregistré sur fond de bradage des richesses et patrimoine du pays dans un océan de scandales. » « Au-delà des regrets légitimes que peuvent avoir les Togolais, indique **Liberté** n° 2252 du 9 août 2016, s'il y a un point positif (sic) à la cantate de ce vendredi à la commission des lois, c'est la confirmation de la mauvaise foi du pouvoir de voir les réformes de l'Accord politique global (APG) mises en œuvre. » Dans un éditorial, selon **L'indépendant express** n°378 du 9 août 2016, « si l'UNIR, au pouvoir détient la clé pour ouvrir les portes des réformes politiques mais targue à demander à ses adversaires de lui faire obtenir un consensus avant, alors inutile d'aller chercher encore loin. » Pour **L'alternative** n°544 du 9 août 2016, « l'UNIR fait du dilatoire et met le HCRRUN au-dessus de l'Assemblée nationale », avant d'ajouter qu'il s'agit de « subterfuges avancés pour repousser aux calendes grecques la matérialisation des réformes constitutionnelles et institutionnelles. » « UNIR et ses députés s'illustrent négativement dans un monde en pleine mutation. Quelle honte ! », s'exclame **Le triangle des enjeux** n°358 du 10 août 2016 qui avance « qu'il revient fondamentalement au peuple togolais d'être vigilant pour mettre à nu l'UNIR et son piège à con. » **Focus infos** n°162 du 12 août 2016 rapporte qu'après l'échec de sa proposition de loi, l'ANC envisage une démission en bloc du parlement.

Les conclusions issues de l'atelier sont disponibles sur le site web du HCRRUN. Quelques journaux ont pris connaissance des points de convergence remis à Faure Gnassingbé. « Atelier du HCRRUN sur les réformes : le voile enfin levé sur les conclusions et recommandations ! », titre **Liberté** n° 2254 du 12 août 2016 qui publie le document des points de convergence. « Atelier du HCRRUN : enfin le verdict, maintenant les réformes ? », titre **Le bâtisseur** n°178 du 12 août 2016 qui reconnaît que « bien que cela soit une œuvre raffinée et réfléchie, rien ne démontre encore la volonté du pouvoir en place de faire passer ces dispositions issues d'un travail de longue haleine, dont Faure Gnassingbé serait lui-même initiateur. » Autre son de cloche, celui de Djimon Oré, président du Front des Patriotes pour la démocratie (FPD) qui dans une interview à **Libération** n°05 du 12 août 2016 déclare que « ces recommandations sont pour nous un non événement. »

**Remaniement ministériel technique : Ayassor s'en va et remplacé par Sani**

***Le dernier remaniement technique du 2 août 2016 qui a éjecté le ministre Ayassor hors du gouvernement fait couler encre et salive. Dans la presse privée togolaise le ton est au bilan.***

« Que retenir du passage d'Adji Otèth Ayassor ? », pointe **Courrier de la République** n°442 du 8 août 2016 qui retient que « Ayassor doit avoir la carapace dure pour endurer en tout stoïcisme ce qui s'abat sur lui. La pire des choses qu'on ne souhaiterait pas à son pire ennemi est la mort. » « Il serait plus sage de souhaiter une bonne retraite au ministre AYASSOR après tant d'années d'efforts et de loyaux services rendus à la nation que de le vilipender. » « M. Adji Otèth AYASSOR est perçu comme un ministre très puissant et, fort de la confiance du président, écrit **Le combat du peuple** n°886 du 8 août 2016, il n'hésite pas écraser ses collègues qui tentent d'exiger de lui de les écouter. » « Après avoir été dépossédé du portefeuille de l'Economie et des Finances, Adji Otèth Ayassor en route pour la prison ? », s'interroge **Le correcteur** n°712 du 8 août 2016 qui cite un certain nombre de dossiers dans lesquels serait impliqué le ministre sortant avant d'avancer qu' « a priori Adji Otèth Ayassor devrait s'attendre à des poursuites judiciaires. » Le patronat de la presse togolaise exige du président de la République les motifs du limogeage du ministre d'Etat Adji Otèth Ayassor, ceci dans une déclaration liminaire rendue publique dans les colonnes de **Actu express** n°384 et **L'indépendant express** n°378 du 9 août 2016. « Le ministre Ayassor n'était pas un homme à se laisser impressionner. Aussi, s'est-il fait des ennemis partout dans l'enseignement, la santé et même auprès des collègues du gouvernement, et même dans la presse », reconnaît **La dépêche** n°830 du 11 août 2016. « Ayassor : Pourquoi tant de haine ? », s'exclame **Focus infos** n°162 du 12 août 2016. « L'homme à qui tout le monde reconnaît une certaine rigueur voire de rigorisme, qui peut se targuer d'avoir la confiance et surtout l'oreille du Président de la République ne pouvait bien évidemment pas plaire à tout le monde », répond le journal.

Qui est alors le nouveau titulaire du portefeuille des finances? « Pragmatique, méthodique, rigoureux, humble et surtout ayant de la facilité à écouter, écrit **La montagne** n°05 du 8 août 2016, Yaya Sani a une somme de requis que sa riche carrière de banquier lui a permis d'avoir et qui sauront faire de lui un bon ministre de l'économie et des finances. » **Nouvelle opinion** n°492 du 8 août 2016 revient sur les priorités du ministre Yaya. Le confrère cite la gestion des finances publiques qui est une priorité du partenariat entre le Togo et l'UE, la consolidation des avancées que les réformes économiques ont permis de réaliser et d'affronter les nouveaux défis, la satisfaction de la demande sociale sans cesse croissante.

### **Panama papers : le feuilleton togolais se poursuit**

***Panama's papers, Wacemgate ! Beaucoup de révélations dans les journaux cette semaine à propos d'évasion fiscale impliquant des multinationales, des hommes politiques voire des Etats. Des sociétés comme Wacem, DiamondCement, Togo-Rail, Amexfield Togo Steel (ATS) sont les plus citées. Des Togolais à un haut niveau du pouvoir de décision seraient impliqués dans cette affaire comme des actionnaires véreux. Des partis politiques tels que l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI), l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) et la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA) ont réagi.***

**Forum de la semaine** n°2170 du 8 août 2016 renvoie dos à dos les journaux qui défendent la cause de personnalités proches du pouvoir (Komi Klassou) et impliquées dans l'affaire Wacemgate et celles proches de l'opposition (Isabelle et Brigitte Améganvi). C'est à lire dans un article sous le titre « Wacemgate/Beaucoup de bruit pour rien : des éléments de preuve qui récusent les accusations d'évasions fiscales. » Selon **Nouvelle opinion** n°492 du 8 août 2016, il y a la nécessité de clarifier l'opinion. Selon le confrère, « le président de la

République étant le seul comptable de la gestion de son mandat, il lui revient naturellement de prendre tôt les mesures qui s'imposent pour que les ressources du pays profitent véritablement à l'Etat et au peuple togolais. » « Wacem est-elle seule dans le coup ? Et les autres sociétés alors ? », s'interroge **Courrier de la République** n°442 du 8 août 2016 qui rappelle que « la peur du gendarme est un début de sagesse. » « De nouvelles révélations accablantes sur le Wacemgate et leur méthode d'évasion fiscale », titre **Actu express** n° 384 du 9 août 2016 qui propose une information tirée de la source [www.lws.n](http://www.lws.n) et qui cite nommément Clément Ahialey comme le Togolais le plus élevé de la nébuleuse indo-togolaise. Le même journal publie un communiqué du Regroupement des Jeunes Africains pour la démocratie et le Développement –Section Togo (REJAAD-Togo) qui demande que « des sanctions exemplaires soient prises à l'encontre des personnalités et les banques qui facilitent la sortie illégale des fonds des opérateurs économiques au Togo, conformément à la loi togolaise sur la fraude fiscale. »

Dans un communiqué publié dans les colonnes de **Liberté** n° 2252 du 9 août 2016, la CDPA demande une enquête parlementaire. Dans le même journal, le Mouvement Nubueke se prononce sur Panama papers et Wacemgate et lance « un appel aux organisations de la société civile togolaise à mutualiser leurs efforts en vue d'une veille citoyenne dans le contrôle de l'action publique. » Le même communiqué est publié par **L'alternative** n°544 du 9 août 2016. Ce journal revient sur la réaction de l'OBUTS et de la CDPA qui demandent une revue des contrats miniers et une enquête parlementaire sur le cas Wacem. « Comment l'évasion fiscale a-t-elle pu se faire à une si grande échelle et si longtemps sans que personne n'en ait eu le moindre vent ? », se demande **Le changement** n°516 du 11 août 2016 qui relève également que « face à la récurrence des cas de gabegie, concussion et détournement de deniers publics au Togo, la LTDH, l'ASVITTO et la LCT seront en sit-in les 30 et 31 août prochains pour arrêter l'hémorragie. » La même déclaration liminaire est à lire dans **Liberté** n° 2253 du 10 août 2016, dans **Le bâtisseur** n° 178 du 12 août 2016 sous le titre « Des actions d'envergure de 3 associations les 30 et 31 août » et dans **L'éveil de la nation** n°457 du 12 août 2016 sous le titre « Trois OSC brandissent la menace de sit-in les 30 et 31 août 'si rien n'est fait jusque-là'. » « A quand la réaction du pouvoir ? », s'interroge **Fraternité** n° 204 du 10 août 2016 qui note que « le hic est que de toutes ces réactions, aucune n'est venue du gouvernement togolais pourtant impliqué tant institutionnellement qu'*intuitu personae* dans ce dossier. » « Faure lui-même est de plein pied dans le scandale avec des chiffres à l'appui », affirme **La dépêche** n°830 du 11 août 2016.

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui vous invite à méditer ce proverbe coréen : « **Le vent n'a pas de mains, et pourtant il secoue les arbres.** »

Lomé, le 12 août 2016

**L'expert national**  
**Amévi DABLA**